

La loi NOTRe définitivement adoptée après la réussite de la Commission Mixte Paritaire qui a permis la prise en compte de nombre de positions du Sénat.

Jean-Pierre Sueur est intervenu au Sénat lors de la dernière lecture de la loi NOTRe, avant son adoption définitive.

> Lire son [intervention](#) en séance

> Dans la presse :

L'interview parue dans [La République du Centre](#) du 11 juillet

L'article de [Mag'Centre](#) le 12 juillet

.